

La surdité chez l'adulte implanté et/ou appareillé : de l'évaluation à la prise en soin

Le paysage de la surdité, et notamment de la surdité de l'adulte, a évolué depuis ces dernières années et les orthophonistes se retrouvent de plus en plus confrontés à des demandes de prises en charge de l'adulte sourd.

Cette formation s'adresse donc à toutes les orthophonistes souhaitant redécouvrir ou approfondir la prise en charge de l'adulte présentant une surdité acquise. Nous aborderons quelques notions théoriques nous permettant ensuite d'aborder l'évaluation et la prise en charge du patient sourd, appareillé et/ou implanté.

L'objectif de cette formation a pour objectif de permettre aux orthophonistes de mieux appréhender les principes de base de la prise en charge de l'adulte sourd, d'aborder le bilan et le suivi de l'adulte sourd, implanté ou/et appareillé, en fonction de sa demande, de la demande de son entourage et de la demande des professionnels médicaux et paramédicaux entourant le patient.

Une journée d'approfondissement pourra être proposée à la demande des stagiaires.

Durée: 14.00 heures - 2.00 jour(s)

Profils des apprenants

- Etudiant en orthophonie
- Orthophoniste

Prérequis

- Être diplômé ou en cours d'obtention d'un diplôme d'orthophonie

Accessibilité et effectif maximal de la session

Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter par mail : referent-handicap@iifa.fr pour toute question relative à l'accessibilité et/ou l'adaptation de la formation.

Ce programme peut accueillir jusqu'à 25 stagiaires sur une session.

Qualité et indicateurs de résultats

Taux de satisfaction 2025 : 9,8/10

Objectifs pédagogiques

- Connaître les différentes surdités
- Etre capable de pouvoir proposer une évaluation adaptée au patient
- Etre capable de proposer une rééducation adaptée au patient
- Maîtriser les principes de base de la lecture labiale
- Maîtriser les principes de base de la prise en charge de l'adulte sourd, dans toutes ses modalités
- Savoir accompagner au mieux le patient dans sa rééducation et prendre en compte l'importance d'échanger avec les différents professionnels
- Connaître les différents appareillages proposés (prothèses auditives, implants cochléaires et accessoires)

Contenu de la formation

- Journée 1 - Matin :
 - Tour de table et présentation de la formatrice et du programme
 - Réflexion sur le thème de la surdité de l'adulte
 - L'audition : les fonctions de l'audition, l'anatomie et la physiologie de l'oreille, le fonctionnement de notre audition
 - La surdité et les différents appareillages : prévalence de la surdité, degrés et classement des surdités, les différentes surdités, conséquences de la surdité, audiométrie, appareillage
- Journée 1 - Après-midi :

- La presbycousie, la communication et la personne âgée
- Rôle de l'orthophoniste
- Le bilan de l'adulte sourd : évaluation de la qualité de vie, de la communication, de l'audition, de la compréhension, de la lecture labiale, complémentaires
- Journée 2 - Matin : Les bases de la lecture labiale
 - Les principes généraux
 - En pratique
- Journée 2 - Après-midi : Les bases de la rééducation auditivo-cognitive
 - Notre rôle
 - En pratique
 - Temps d'échange sur nos pratiques professionnelles, questionnement, difficultés rencontrées

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Formation dispensée par Claire BARILLY, Orthophoniste & formatrice, chargée de cours au centre d'orthophonie de Lyon

Moyens pédagogiques et techniques

- Apports théoriques par la méthode de l'exposé
- Power Point
- Support écrit
- Support vidéo
- Jeux de rôle
- Réflexion de groupe

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Auto-évaluation de positionnement avant et après formation
- Ateliers pratiques et mise en commun
- Contrôle des connaissances acquises tout au long de la formation avec remise d'une attestation de fin de formation

Prix par apprenant : 530.00€ net de taxes

Financement possible sous réserve de validation de conventionnement FIF-PL et/ou DPC. Vous pouvez retrouver toutes nos actions de formation DPC sous notre numéro d'organisme ODPC n°7328. Tarif spécifique applicable si prise en charge DPC en fonction des critères de prise en charge. Pour toute question, nous contacter à contact@timelia.fr

Version du programme : **2026**

Édité le : **12 février 2026**